

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

MARDI 21 SEPTEMBRE 2021 à 20 h 00

À l'Esplanade du Lac

À l'ordre du jour :

FINANCES

POINT N°1 BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS DE LOISIRS ÉQUESTRES ET GOLF DE L'HIPPODROME - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2021

RESSOURCES HUMAINES

POINT N°2 CONTRAT DE PROJET (EMPLOI NON PERMANENT) MANAGER CENTRE VILLE "PETITES VILLES DE DEMAIN"
POINT N°3 RECRUTEMENT D'UN APPRENTI POUR LE SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER

POINT N°4 RUE DE LA DÔLE - CONVENTION DE SERVITUDE CONSENTIE À LA SOCIÉTÉ ENEDIS PAR LA COMMUNE SUR LES PARCELLES AI 82 ET 83
POINT N°5 CHEMIN DE PAIN LOUP - CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR MONSIEUR MEYER AU PROFIT DE LA COMMUNE PARCELLE H N°1708

TRANSITION ECOLOGIQUE ET MOBILITES DURABLES

POINT N°6 CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ VOLTALIS

ADMINISTRATION GENERALE

POINT N°7 PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN: CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LA COMMUNE DE GEX RELATIVE AU CHEF DE PROJET
POINT N°8 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020 ET DU 12 JANVIER 2021

Le 14 septembre 2021

Le Maire



Arnaud SCATTOLIN